

Numéro de l'assuré : 2 25 06 13 055 047 21

Nom de l'assuré :
PEPORI YVONNE

Attestation de droits à l'assurance maladie et à la Complémentaire santé solidaire

Valable du 09/03/2020 au 08/03/2021 sous réserve de changement dans la situation de l'assuré

organisme de rattachement sécurité sociale 01 131 0421	code gestion 11	n° de sécurité sociale de l'assuré (à utiliser pour tous les bénéficiaires ci-dessous)	modulation du ticket modérateur		
CPAM 13 13421 MARSEILLE CEDEX 20		2 25 06 13 055 047 21			
N° organisme complémentaire					
01 SOLIMUT MUTUELLE DE FRANCE 146 AVE 146 A AVE DE TOULON MARSEILLE 13010 MARSEILLE					
Bénéficiaire(s) nom de famille suivi d'un éventuel nom d'usage	n° de sécurité sociale (pour information)	né(e) le/rang	n° ordre OC	date début de la Complémentaire	date fin de la Complémentaire
PEPORI YVONNE a déclaré un médecin traitant SI SOINS POUR AFFECTION LISTE : TP ET 100% DU 20/03/2007 AU 14/11/2028 POUR TOUTES LES PRESTATIONS EN RAPPORT AVEC MALADIE DU PROTOCOLE SI SOINS POUR AFFECTION MULTIPLE : TP ET 100% DU 13/11/2013 AU 14/11/2023 POUR TOUTES LES PRESTATIONS EN RAPPORT AVEC MALADIE DU PROTOCOLE	2 25 06 13 055 047 21	01/06/1925 1	01	01/02/2020	31/01/2021

Toute attestation de droits antérieure est à détruire.

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant auprès du directeur de votre Caisse.

La loi rend passible d'amende et/ou d'emprisonnement quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations (articles 441-1, et suivants du Code Pénal). En outre, la falsification ou l'établissement de faux documents, ainsi que l'utilisation de tels documents sont passibles d'une pénalité financière au titre des articles L.162-1-14 du Code de la Sécurité Sociale.